

Belgian Disability Forum asbl (BDF)
Conseil d'administration
2016-10-11

Présents :

Pierre	Gyselincx	PG
Thérèse	Kempeneers	TKF
Ronald	Vrydag	RV
Peter	Schlembach	PS
Emilie	De Smet	EdS
Veerle	Van den Eede	VvdE
Valérie	Neysen	VNS

Excusés

Gisèle	Marlière	GM
--------	----------	----

Secrétariat :

Olivier	Magritte	OME
Véronique	Duchenne	VDE
Daniel	Tresegnie	DTE

1. Ordre du jour

2. Approbation du rapport du CA du 13/09/2016

- Point 8, bullet point 2 : "passer du buitegewoon onderwijs...", à reformuler comme ceci "RV dit que le M-decreet is begonnen"
- Point 11 : RV demande d'enlever « regrette que ce n'est sans doute pas le bon moment... », à enlever. Après discussion, le CA décide de laisser comme tel
- Le PV est adopté moyennant le changement demandé

3. BDF – Règlement d'ordre intérieur – Propositions d'adaptations

- TKF : propose les adaptations suivantes :
 - art.6 : « les administrateurs sont **désignés** »

- art.2 : utiliser la définition de « proches parents » d'Inclusion,
 - RV : est d'accord mais demande d'utiliser "Persoon met een Handicap" à la place de de " P une avec déficience intellectuelle »
 - EdS considère que cette adaptation est intéressante, dans la mesure où cela n'élargit pas inutilement le cercle des organisations admissibles
 - RV considère que cette adaptation rejoint la logique du « mantel zorg »
- EdS demande pourquoi ces changements sont-ils proposés, notamment par rapport à l'article 3 ?
- DTE : explique que les adaptations auraient dû être faites suite à la dernière adaptation des statuts. Au niveau de l'article 3, laisser en l'état serait revenu à dire que chaque organisation doit remplir toutes les activités ce qui n'est pas l'esprit des statuts. La proposition établit une proportion minimale.
- EdS s'étonne de constater que l'indexation des cotisations ne figurait pas dans le ROI
 - OME répond qu'elle était présente dans les statuts
 - TKF confirme qu'elle est prévue à l'article 5 des statuts et que la reprendre au ROI est une marque de cohérence
- PG demande s'il est nécessaire de reprendre les cents dans les montants de cotisations ?
 - DTE explique que cela vient de la fixation des montants au départ en francs belges. Le passage à l'EURO a induit des cents. Les indexations annuelles nécessitent de maintenir ces cents : arrondir serait dangereux en terme de clarté comptable.
- EdS demande pourquoi le terme « Revue » est employé dans l'article 3 ? Cela exclut-il les publications « Internet »
 - OME répond que dans l'esprit, cela inclus les publications « on-line », mais qu'il faudrait sans doute être plus précis dans la formulation
 - RV propose l'expression « page Internet informative »
 - TKF propose « les membres produisent régulièrement des publications informatives sur format papier ou électronique »
 - Le CA marque son accord
- RV demande d'avoir la version néerlandaise du texte du ROI
- DTE confirme que le texte adapté, dans les 3 langues sera envoyé au CA dès qu'il sera disponible et que, de toutes façons, la version définitive sera acceptée lors de l'AG de 2017
- PSc signale qu'il est d'accord de traduire aussi les modifications en allemand
- Le CA le remercie

4. BDF – Design 4 all – Table ronde

- OME explique sa présence à Hasselt lors du Symposium consacré au Design 4 All (D4A). Les exposés étaient intéressants et ont particulièrement mis en avant la nécessité de concevoir, dès le départ, en concertation avec les bénéficiaires finaux. En terme de « relations publiques », il ne lui a pas été possible de dialoguer avec la Professeure Herssens qui était très accaparée. Par contre elle était consciente de sa présence. Elle a transmis une série de dates possible en mars 2017.
- PG souligne qu'il est important de déterminer ce que nos membres souhaitent en matière de D4A.
- OME confirme que c'est dans cette optique qu'il avait été envisagé de la rencontrer avec un groupe composé d'un représentant par organisation membre du BDF.
- RV demande dans quelle mesure le BDF doit jouer un rôle actif dans ce type de dossier. C'est comme pour l'UNCRPD : qui doit tirer à la corde pour faire avancer ce dossier ?
- DTE rappelle que logiquement ce sont les régions qui ont le plus de raisons de s'impliquer dans ce type de dossier. Le problème reste l'absence de conseils d'avis dans plusieurs régions. Idéalement, le BDF devrait impulser la réflexion et passer le relais par la suite.
- PG insiste sur le fait qu'il ne faut pas s'engager trop vite. Il faut savoir ce qu'on peut faire. Il faut travailler dans l'intérêt de nos membres, pas dans celui de l'Université de Hasselt
- DTE confirme que l'envergure proposée pour la réunion serait la bonne : on la rencontre en groupe plus large que le CA, chaque organisation membre du BDF a la possibilité d'être présente, de déterminer ce qu'elle attend et participer à la décision sur ce qu'en fait le BDF.
- EdS recommande de lister des questions ? Comment dépasser l'aspect théorique ? Comment mieux identifier la chaîne de conception... A la fin voir si nous devons, ou pouvons, en faire une revendication politique ? Met-elle en place une plateforme dans laquelle nous désignons un ou des délégués ?
- VDE insiste pour que le questionnement permette de déterminer ce qu'elle attend concrètement du BDF. Elle fait référence à un architecte qu'elle a entendu et disait qu'il ne demande pas mieux que de concevoir dans le cadre du D4A, mais qu'ils sont une minorité.
- EdS souhaite aussi que soit précisé, au-delà du concept, quelle est la plus-value du D4A ? Qu'est-ce qu'il apporte concrètement ? D'autre part, il faudrait amener la Professeure Herssens à nous expliquer comment elle peut aider le BDF à faire avancer son travail de lobbying ?
- VVdE propose d'établir une liste de questions pour l'amener à dire ce qu'elle attend du BDF et, sur base de cela, lui préciser ce que le BDF peut faire
- PG considère que le BDF devrait parvenir à lui dire que les personnes handicapées aimeraient obtenir ceci et cela, à elle de nous dire comment on peut y arriver pratiquement

- DTE propose de fixer une date et d'établir une série de questions qu'on lui soumettra à l'avance. Le secrétariat préparera une série de questions pour le CA de novembre
- Le CA marque son accord sur cette manière de procéder et décide de lui confirmer la date du 21/03 de 13h30 à 15h30

5. BDF – Vincent Snoeck : Présentation CAWAB + Sommet mondial du tourisme accessible

- OME explique que Vincent Snoeck sera présent lors du CA du BDF du 13/12 à 14h. Il présentera le CAWAB et son action. Il expliquera également le Sommet Mondial du Tourisme Accessible qui sera organisé à Bruxelles en 2018. Il serait intéressant que le BDF puisse obtenir de Vincent Snoeck la possibilité de présenter l'European Disability Card dans le cadre de ce sommet.

6. CoE Charte sociale européenne – Rapport alternatif : Rédaction du rapport alternatif BDF : procédure de travail

- DTE explique que la décision de rédiger un rapport alternatif sur la charte sociale européenne du Conseil de l'Europe (CoE) a été prise en CA de septembre. Mais que le point revient à l'ordre du jour suite à une série d'initiatives qui risquaient d'être prises. Il rappelle que le BDF avait déjà fait un premier rapport sur une autre série d'articles de la Charte.
- TKF explique que le sujet est venu sur le tapis lors d'une réunion consacrée au suivi du recours introduit en matière de manque de places d'accueil par une série d'organisations, sous l'égide de la Ligue des droits de l'homme. Parmi les organisations présentes, le Gamp et Infor Autisme demandaient la rédaction d'un rapport alternatif. Son collaborateur, Thomas Dabeux, lui a demandé si le BDF rédigerait un rapport alternatif et DTE a confirmé que la décision avait été prise lors du CA de septembre.
- DTE reprecise la méthodologie : généralement, le secrétariat prépare un texte et on le fait circuler pour compléter et valider. Chacun peut, bien sûr, transmettre des éléments préalablement au secrétariat. La Belgique doit rentrer son rapport en octobre 2016 et le comité examinera celui-ci en décembre 2017. Le CoE nous demande de rentrer le rapport alternatif entretemps. Fin juin serait l'idéal
- Le CA marque son accord
- RV signale que lors de la réunion de la Commission d'accompagnement du mécanisme indépendant, il a été dit qu'UNIA rédigerait un rapport alternatif également.

7. UNCRPD – Mécanisme indépendant – Point de la situation

- DTE explique qu'il s'agit d'un point qu'il a abordé en en bureau du CSNPH. Dans la Commission d'accompagnement, il y a 4 membres désignés par le CSNPH. Il y a parfois des choses par rapport auxquelles le secrétariat n'est pas au courant. La demande est donc d'avoir des feed-back réguliers.
- TKF demande si le secrétariat reçoit les PV et OJ ?
- DTE répond affirmativement, mais ce n'est pas toujours suffisant. Donc si vous pouviez nous informer
- RV répond qu'il peut passer en revue les principaux points
- TKF rapporte qu'ils ont présenté les recommandation femme et enseignement. La personne en charge, Carole Van Basselaer avait pointé les article intéressants
- RV explique également qu'ils vont faire une campagne de communication
- EdS précise cependant que très peu leur a été dit à ce propos
- TKF donne son impression : c'est très axé sur les politiques communautaires et régionales, mais c'est important pour les rapports alternatif
- Point « femmes »
 - VdE explique que la recommandation 12G vise l'obtention d'une adéquation entre formation et assurance d'obtenir un travail. Le monitoring de ce processus se fait au niveau de la qualité de l'enseignement, cf. « M-decret »
 - RV précise qu'un gros rapport a été produit par Bruno Vanobbergen kinderrechtcommissaris sur le « M-decret ». Unia est également actif à ce propos. Mais il est difficile de savoir sur quoi cela va déboucher. Les organisations ont de gros problèmes avec celui-ci. Hilde Crevits affirme y travailler beaucoup ...
 - Veerle complète en disant que rien ne filtre venant des autorités.
 - RV insiste sur le fait que cela peut constituer un chapitre du futur rapport alternatif
 - PG élargit la question au « bien-être » et au fait de se « sentir bien »
 - RV rappelle également que les centres "PMS" jouent aussi un rôle central dans ce processus. Il y a aussi l'impact budgétaire du processus : maintenant, il va y avoir moins d'enfants dans l'enseignement spécialisé. La ministre Crevits veut transférer les enseignants du spécialisé vers le général. Mais c'est plus facile à dire qu'à faire. Il y a des problèmes de cadre.
 - PG conclut en disant qu'il faut revoir l'ensemble de l'enseignement, sans oublier que si un enfant avec un handicap est comparé à un autre enfant, il risque toujours de « sortir perdant » pour des raisons subjectives

8. UNCRPD – Suivi des interpellations des ministres sur la mise en œuvre des recommandations faites à la Belgique

- DTE explique que nous nous utiliserons, en 2017, les questions posées et les réponses reçues pour établir un bilan des avancées réalisées. Une première synthèse sera présentée lors de la prochaine la prochaine réunion du CA.

9. EDF – Evaluation externe (16/10/2016)

- PG marque son accord avec les propositions de réponse. Pour le reste, il n'est pas anormal que le BDF ne soit pas au courant de tout : quand on ne sait pas, on ne répond pas
- TKF demande si GM a eu l'occasion de donner un avis sur ce dossier ?
- DTE répond que GM étant en vacance n'a pas réagi suite à l'envoi global des documents du CA. Mais le secrétariat va lui renvoyer ce questionnaire en particulier et lui demander ses commentaires d'urgence.
- TKF demande d'adapter le ton global de manière plus positive.

10. EDF – AGA 2017 à Malaga : tour de rôle

- DTE fait le point des années précédentes :
 - EdS + TKF ont été à Dublin
 - L'année précédente, c'étaient Anaïs et RV
 - A Zagreb, c'était PhB et TKF
 - A Athènes, c'était RV et TKF
 - Pour cette année, ce sont donc Veerle et Peter qui sont prioritaires
- VvdE demande si cela ne posera pas de problème en termes de connaissance des dossier
- DTE répond qu'il n'y a pas de problème vu que PG et GM seront de toutes façons présents. Pour le reste, les dossier sont préparés par le secrétariat. Enfin, il rappelle que cette tournante a pour objet de permettre à chaque organisation représentée au CA du BDF de participer à une AG du BDF environ tous les 3 ans.
- Peter signale qu'il lui sera sans doute impossible d'y aller car les dates semblent correspondre aux dates de congé de son épouse. Il va vérifier.

11. EDF – CA – Bratislava – 2016/11/12-13

- OME précise que les documents ne sont pas disponibles à ce jour.

12. EDF – Journées européennes des personnes handicapées : Feedback EDF

- EdS dit qu'elle n'a pas eu de nouvelles pour sa participation

- Le CA demande au secrétariat d'interroger l'EDF sur les intervenants

13. APAJH - Colloque Désinstitution et transfrontalité - Lille 27/09/2016 : débriefing TKF

- TKF y a représenté le BDF. Il y avait beaucoup de professionnels
 - Le matin, Albert Prévot a fait un exposé très intelligent sur la désinstitutionnalisation. On aura la page dans les actes : à mettre sur notre site car brillant. La table ronde qui a suivi était très « franco-française »
 - L'après-midi était consacrée à la situation des français en institution en Belgique. TKF explique qu'elle n'a pas utilisé la langue de bois. Le représentant des Hauts de France (Nord Pas de Calais) et d'autres représentants de départements ont essayé de se défendre, mais le problème reste : de l'argent public français sert à financer des entreprises privées en Belgique.
 - Une réunion entre les ministre compétents belges et français est prévue dans l'accord cadre. Des associations ont été invitées au cabinet du Ministre Prévot. De leur côté, les organisations françaises n'ont pas été impliquées du tout.

14. CSNPH – UNIA : points à mettre à l'ordre du jour

- DTE explique que la prochaine réunion entre le CSNPH et UNIA approche.
- VDE demande aux membres du CA de lui transmettre des suggestions de points à aborder.
- PG propose d'inscrire un point sur le « suivi UNCRPD » : il n'y a pas grand-chose qui bouge
- TKF attire l'attention sur le fait que la ministre Frémault se montre très active : plan autisme, plan... C'est bien, mais il n'y a pas d'indicateurs
- RV propose d'aborder la question du PVF
- VvdE propose d'aborder la question des économies mises en œuvre au niveau des "mantelzorgers"

15. Handynamisme – Appel à projet

- TKF souligne que cette Fondation a fait énormément de publicité dans la presse
- Le CA décide que cela ne doit pas être diffusé par le BDF

16. Finto : photo pour le badge

- DTE rappelle que le secrétariat attend les photos pour la confection des nouveaux badges

17. EDF-Réunion des NGO européennes-8 juin 2016

- PG a envoyé, pour information, le rapport qu'il a reçu en tant que représentant de l'AEH

18. ONU- Questionnaire-HRC-26-20- Accompagnement-PH

- DTE : le délai très court. Il semble que ce questionnaire résulte d'une réunion de juin 2016, en vue de préparer une autre qui se tiendrait en janvier 2017. Les Etats sont invités à répondre à ce questionnaire, mais la société civile peut y répondre également. La question est donc de savoir si nous avons des éléments pour y répondre, sachant que, cela n'étant pas une matière fédérale, le secrétariat n'est pas spécialisé dans ces questions et a donc aussi besoin du support des associations.
- OME explique qu'il a rédigé quelques paragraphes mais qu'il l'a fait, la veille, dans le train pour Hasselt, sans accès à Internet... La qualité est donc relative. Mais c'est un point de départ
- RV dit que des éléments peuvent être ressortis du « regionaal overleg »
- TKF : va demander à Th. Dabeux de donner des éléments de réponse pour la Région de Bruxelles-Capitale
- VvdE va essayer de sortir quelques éléments utiles.
- EdS fera de même
- VDE demande que les éléments complémentaires lui soient envoyés

19. Divers

- Carte EU du handicap
 - DTE explique que le protocole a été signé par l'ensemble des Ministres compétents. Il contient deux volets : la formalisation des échanges entre les différentes administrations, et les clés de répartition budgétaires. Cette étape était nécessaire pour concrétiser la convention entre l'UE (qui prend en charge environ 40% du budget de lancement) et l'Etat Belge (les 60% restants, à répartir entre les entités).
 - On attend maintenant l'accord sur le descriptif des flux qui permettra de lancer l'appel d'offre pour le choix de la firme qui imprimera les cartes. On finalise maintenant aussi la brochure d'information à destination des prestataires. On prend contact avec les ministres et administrations communautaires et régionales concernées par les sports, loisirs, culture et tourisme.
 - DTE continue en expliquant le communiqué de presse et donc le projet de texte à envoyer à l'ensemble des contacts via le site BDF
- EDF : Drink organisé pour le départ de Richard Howitt, ancien président de l'intergroupe personnes handicapées du Parlement européen. Aucun membre du CA ni du secrétariat n'a la possibilité d'y participer
- NOZO :

- RV explique que le groupe de pilotage est toujours actif. Nozo est en discussion avec Lisbet Homans. Une proposition va être envoyée par le groupe de pilotage à Lisbet Homans. Le démarrage pourrait avoir lieu en septembre 2017. GRIP fait également partie du processus.
- Journées européennes des personnes handicapées, l'EDF et International Disability Alliance demandent aux organisations qui organisent des activités durant cette semaine de leur transmettre les informations : elles seront reprises sur une plateforme Internet spécifique.
 - VvdE signale l'organisation d'un « Toegankelijk Café » à Gand
 - OME demande à toutes les associations de faire part de leurs activités au Secrétariat du BDF